

# BAROMETRE ANIA

**Inflation du prix des matières premières  
alimentaires et industrielles, de l'énergie et du transport  
Tensions sur les approvisionnements  
et pénalités logistiques :**

**Impacts sur l'activité économique  
des industries agroalimentaires**

*Septembre 2021*



Association Nationale des  
Industries Alimentaires

# Méthodologie

*Dans un contexte de fortes tensions post COVID 19 sur la chaîne d'approvisionnement (matières premières, emballages), les entreprises sont nombreuses à nous faire part de leurs difficultés économiques : pénuries et explosion des coûts pour certains emballages, pénalités logistiques, inflation des matières premières alimentaires et énergétiques, envolée des coûts de transport ....*

**L'ambition ?** Objectiver, chiffrer et illustrer les conséquences et besoins des industries alimentaires de manière factuelle, dans un contexte économique et politique charnière pour la première industrie de France (Plan de relance, Proposition de loi visant à protéger la rémunération des agriculteurs EGALIM2).

Dans ce contexte, l'ANIA a lancé depuis le mois de juin plusieurs consultations :

- **tensions sur les approvisionnements et matières premières,**
- **pénalités logistiques,**
- **et sondage sur les hausses des prix des matières premières.**

**Ces différentes enquêtes (totalisant les réponses de près de 500 réponses d'entreprises de tous secteurs, régions et tailles) mettent en lumière des répercussions économiques clairement négatives pour les entreprises alimentaires.**

*Nous rappelons que chaque entreprise est responsable de sa stratégie commerciale. Nous attirons l'attention des entreprises sur le fait que les résultats présentés dans cette note sont purement déclaratifs et n'expriment en aucune manière les demandes que les répondants pourraient formuler auprès de chacun de leurs clients, ni même le délai dans lesquels ces demandes seraient éventuellement formulées. L'ANIA ne donne en aucun cas à travers ces résultats de consignes aux entreprises quant à leur politique tarifaire qui sont impactées par divers facteurs propres à chaque entreprise. Les entreprises (répondantes ou pas) n'auront bien évidemment aucun compte à rendre à l'ANIA à cet égard.*

# Le constat est sans appel

Les industries alimentaires connaissent en 2021 une flambée des prix des matières premières alimentaires et industrielles, inédite depuis 2008, à laquelle s'ajoutent désormais de fortes tensions sur le transport et la disponibilité des matières premières. Quant aux pénalités logistiques, elles ne cessent de s'accroître, devenant aujourd'hui un problème majeur pour les entreprises de l'alimentation.

# La flambée des matières premières : principal défi des entreprises alimentaires en 2021

Une tension sur les matières premières, inédite depuis plus de 10 ans, qui traduit avant tout les fondamentaux du marché...

- 1 Les remontées des 500 entreprises interrogées ces dernières semaines sont concordantes : les prix des matières premières se sont envolés en 2021, surpassant les records de 2008. Mesurés par la FAO, les prix des matières alimentaires augmentent de 33 % sur un an, tandis que le prix des matières premières industrielles s'envole à 52 % selon l'Insee. Directement incorporées dans le processus de transformation, ces matières premières ont, selon les entreprises membres de l'ANIA, progressé **de +5% à +51% % sur un an s'agissant des matières premières alimentaires et +3% à +59% pour ce qui relève des intrants industriels**. La hausse est particulièrement vive concernant le blé (+26 %), les huiles (+39%), les fruits (+34%). Enfin, pour ce qui concerne les emballages (+21 % pour le plastique dont la hausse concerne 72% des entreprises) ou l'énergie (+21 %), ces postes de dépenses restent également sources d'importants surcoûts.

De fortes tensions post COVID 19 sur la chaîne d'approvisionnement : pénalités logistiques, envolée des coûts de transport et goulots de production...

- 2 Dans un contexte de fort rebond de l'activité économique et des échanges entre l'Asie et le reste du monde, les coûts de transport ont **augmenté de +86% pour le fret maritime et +3% pour le transport routier** auxquels s'ajoute une pénurie de containers dans certaines régions. Ces difficultés d'approvisionnement mettent actuellement toute une chaîne de production et de transformation sous tension.
- Les pénalités logistiques sont devenues un problème majeur pour les entreprises de l'alimentation. Pour 40 % des entreprises interrogées, les pénalités réclamées aux industriels ont augmenté de 36 % ces 3 dernières années. **Elles représentent désormais en moyenne 0,4% du chiffre d'affaires des industriels, soit plus de 200 millions d'euros en année pleine.**

# La flambée des matières premières : principal défi des entreprises alimentaires en 2021

S'il ne sont pas pris en compte de manière raisonnable et raisonnée, ces surcoûts affecteront la capacité d'innovation, d'investissement et de création d'emplois des entreprises mais aussi leur santé financière, essentielle à la reprise post Covid 19.

3

- Les industriels anticipent une baisse de 7 % de leur niveau de rentabilité en 2022. Cela porterait à plus de 900 millions d'euros la perte de rentabilité pour les industries alimentaires.

Les prochaines négociations commerciales serviront de juge de paix.

4

- La nouvelle donne doit s'articuler autour du concept du juste prix des produits en magasin. Sans une prise en compte de ces surcoûts dans le cadre des prochaines négociations commerciales, les industriels risqueraient fort de poursuivre le chemin de la destruction de valeur, ce qui impacterait également les fournisseurs agricoles. L'avenir de la souveraineté alimentaire française est en jeu.
- Un alignement de l'inflation alimentaire (-0,55 % en GMS en août 2021) sur l'inflation globalement constatée en 2020 (+0,5 %) **se traduirait par une hausse de prix de près d'1 par français et par mois : la bataille du pouvoir d'achat ne se joue pas dans le caddie de supermarché.**
- En 2021, la part de l'alimentaire dans le budget des ménages ne représente que 11,5 % (source Insee), bien loin de celle relative à l'ensemble des dépenses pré-engagées (assurance, loyers, remboursement d'emprunt), proche de 32 % en 2021 (source : France Stratégie).

# 1- Tensions sur les matières premières (1)

Question quantitative : Par matière première alimentaire, quelle variation de prix observez-vous actuellement par rapport à l'année précédente ?

## Analyse globale

→ De +5% à +51% % sur un an, l'inflation est notamment significative et en accélération pour ce qui concerne les huiles (39 % en septembre vs 28 % en juin), le blé (26 % en septembre vs 16 % en juin), le sucre (14% vs 10% en juin) ou encore pour ce qui concerne les fruits (+34 %), affectés notamment par les épisodes de gel du printemps. Cette inflation du prix des matières premières trouve confirmation dans les données publiées par la FAO (+33 % sur un an). Un telle inflation est inédite depuis 10 ans.

Tensions sur les matières premières agricoles observées sur les marchés – Cours mondiaux

<i>Evolutions sur un an (Source : FAO)</i>	2021-08	2020-08
<b>Food Price Index</b>	<b>33%</b>	<b>5%</b>
<b>Meat</b>	22%	-9%
<b>Dairy</b>	14%	3%
<b>Cereals</b>	31%	14%
<b>Oils</b>	68%	25%
<b>Sugar</b>	48%	7%

Mesurée sur les marchés communautaires, principal lieu d'approvisionnement des utilisateurs de sucre la hausse ressort à 6 % (source : CE)

Tensions remontées par les IAA  
après incorporation de la matière première

Matières premières alimentaires (source ANIA, évolutions sur un an)	sept-21	juin-21
BLE	26%	16%
MAIS	28%	19%
SOJA	20%	45%
HUILES	39%	28%
SUCRE	14%	10%
CACAO	12%	7%
CAFE	49%	-
OVOPRODUITS	10%	6%
PORC	9%	15%
VOLAILLE	23%	63%
FRUITS	<b>34%</b>	-
PRODUITS DE LA MER	28%	-

# 1- Tensions sur les matières premières (2)

**Question quantitative : Par matière première industrielle, quelle variation de prix observez-vous actuellement par rapport à l'année précédente ?**

Depuis un an, les IAA font face à une augmentation spectaculaire du prix des principales matières premières industrielles, dans un contexte de pandémie qui accentue la pression relative à la disponibilité de ces ressources.

➤ A titre d'illustration, les cours des différents emballages ou intrants à la transformation ont connu une envolée depuis un an.

- + 62% pour le rPET (975€/t en août 2020 pour 1575€/t en août 2021) ; (source : Elipso)
- + 41% pour le PET (915€/t en juillet 2020 pour 1296€/t en juillet 2021) ; (source : Elipso)
- + 53% pour l'aluminium (1753\$/t en septembre 2020 pour 2694\$/t en septembre 2021).
- + 68 % pour le pétrole selon l'Insee. D'importantes tensions sur le prix du carbone (+100 % depuis janvier 2021).

## Tensions observées sur les marchés

→ Cette accélération du prix des matières premières industrielles est confirmée par l'Insee (+52 % sur un an).

<b>Matières premières agro-industrielles (Source Insee)</b>	<b>Evolution sur un an</b>
Cours des matières premières importées - Minerai de fer -	97%
Cours des matières premières importées - Aluminium,	52%
Indices des prix internationaux des matières premières importées - Ensemble (produits alimentaires et industriels)	40%
Indices des prix internationaux des matières premières importées - Produits industriels	52%
Indices des prix internationaux des matières premières importées - Caoutchouc naturel	34%
Pétrole brut Brent (Londres) – Indice en euros – Base 2010	68%
(Dernier point observé : Août 2021)	

Evolution sur un an	août-21
Acier	100%
Aluminium	53%
PET	41%
rPET	62%
<i>source : Insee, Ellipso</i>	

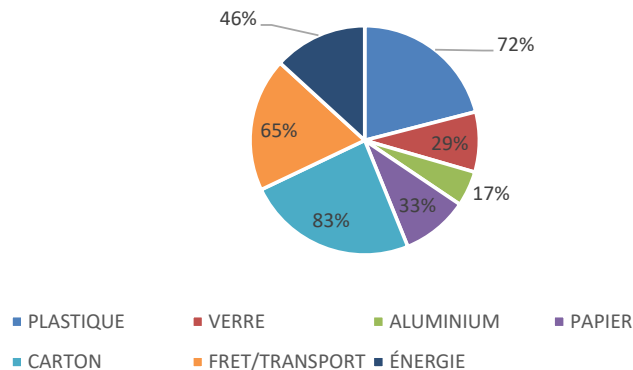
# 1- Tensions sur les matières premières (3)

## Question quantitative : Par matière première industrielle, quelle variation de prix observez-vous actuellement par rapport à l'année précédente ?

- Les remontées des IAA interrogées traduisent d'importantes tensions sur le prix des matières premières industrielles entre **+3% à +59%** Les postes énergie et transport (respectivement +21 % et +81 % en septembre) contribuent significativement à cette évolution.
- 72 % des entreprises interrogées estiment que le plastique reste une source d'importants surcoûts ces derniers mois (avec une hausse pouvant aller vers 80 %). Les surcoûts liés au carton (83 %) au transport (65 %) ou encore à l'énergie (+46%) demeurent également fréquemment cités par les entreprises.

### Tensions remontées par les industries agroalimentaires (après incorporation de la matière première)

Tensions sur les matières premières industrielles remontées par les industriels



Matières premières industrielles (Source ANIA)	Evolution sur un an (sept-21)
PLASTIQUE	21%
VERRE	12%
ALLUMIUM	24%
PAPIER	15%
CARTON	18%
TRANSPORT ROUTIER	3%
TRANSPORT MARITIME	86%
ENERGIE	21%



## 2- Quels impacts sur l'organisation économique de la filière ?

Tensions sur les approvisionnements, prises en compte des surcoûts et pénalités logistiques, *Analyse globale*

Dans un contexte de fortes tensions sur le transport et le fret (pénurie de conteneurs), accentuant les difficultés d'approvisionnement de ces derniers mois (plastiques, verre, carton, caoutchouc, aluminium), les IAA s'estiment être aujourd'hui encore plus contraintes sur les approvisionnements qu'il y a quelques mois (**41 % des entreprises sondées vs 27 % en juin**).

Selon certaines entreprises, ce ralentissement de la cadence de production pourrait même amener d'ici quelques mois la fermeture d'outils de production.

	<i>sept-21</i>		<i>juin-21</i>	
Tensions sur les approvisionnements	"oui"	"non"	"oui"	"non"
Vos difficultés d'approvisionnement génèrent-elles un arrêt ou un dysfonctionnement de la chaîne de production et de transformation ?	41%	59%	27%	73%

## 2- Quels impacts sur l'organisation économique de la filière ?

### Tensions sur les approvisionnements, prises en compte des surcoûts et pénalités logistiques, Analyse globale

Dans ce contexte exceptionnel, échappant totalement au contrôle des entreprises, qui restent largement tributaires de cette situation, **39 % des entreprises sondées font actuellement l'objet de pénalités logistiques**. Les entreprises alimentaires sont actuellement prises en tenaille entre : une inflation des coûts liée aux tensions sur les approvisionnements et une déflation des prix alimentaires en rayons (-0,5 % en août 2021, source IRI).

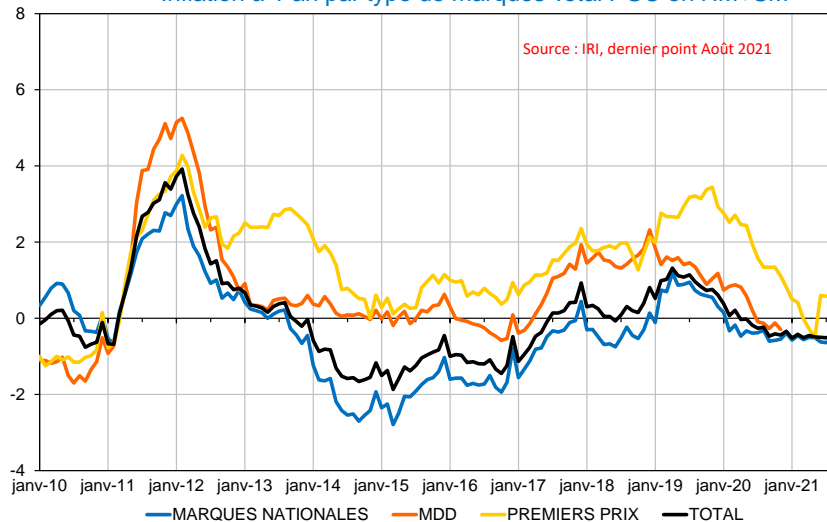
**A date, seules 15 % des entreprises estiment avoir l'écoute de leurs clients distributeurs au sujet de cette inflation du prix des matières premières alimentaires.**

	<i>sept-21</i>		<i>juin-21</i>	
<b>Logistique et relations filières</b>	<b>"oui"</b>	<b>"non"</b>	<b>"oui"</b>	<b>"non"</b>
Faites vous actuellement l'objet de pénalités logistiques ?	39%	61%	48%	52%
Ces hausses de coûts d'approvisionnement sont-elles prises en compte par les clients distributeurs ?	15%	85%	3%	97%
<i>Source : Calculs ANIA</i>				

# 2- Quels impacts sur l'organisation économique de la filière ?

## FOCUS 1 Inflation : prix en rayons et comparaison à l'inflation globale

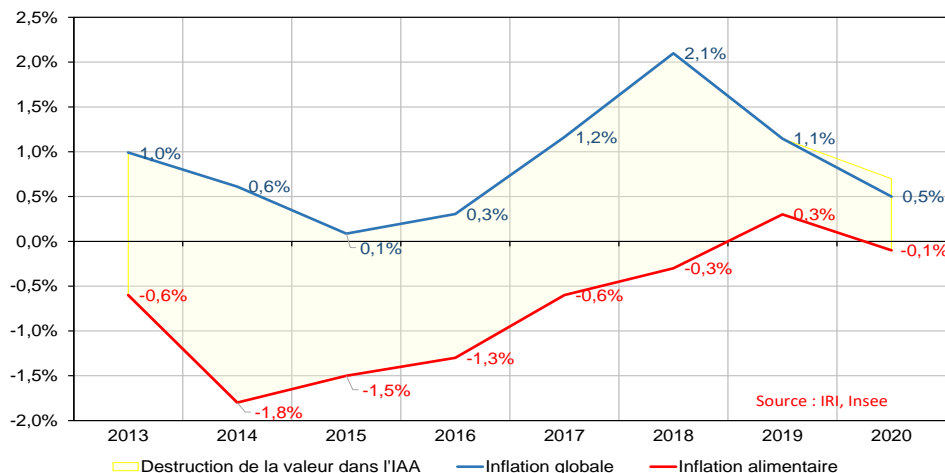
Inflation à 1 an par type de marques Total PGC en HM+SM



- Dans ce cadre, la notion « d'une inflation alimentaire raisonnable » ne doit pas être taboue. Par le résultat d'une guerre des prix sans relâche entre 2013 et 2020, un écart d'inflation de presque 13 points s'est creusé entre l'inflation alimentaire (déflation cumulée de plus de 6 points) et l'inflation totale (inflation cumulée de plus de 7,0%).
- En 2020, l'alimentaire ne représente plus que 11,5% du budget des ménages (contre environ 25 % dans les années 60) : la bataille du pouvoir d'achat ne se joue plus dans le caddie du supermarché !

- Les entreprises alimentaires restent toujours pénalisées par une guerre des prix dans la grande distribution (déflation moyenne de 0,5 % depuis un an en août). La déflation affecte désormais tous les grands rayons des PGC alimentaires.
- La guerre des prix a déjà détruit plus de 6 milliards d'euros sur l'ensemble de la filière alimentaire depuis 2013.

Evolution des prix : alimentaire vs tous secteurs d'activité



# 2- Quels impacts sur l'organisation économique de la filière ?

## FOCUS 2 : PENALITES LOGISTIQUES, *Analyse globale*

*Principe de la pénalité logistique : Une pénalité est une sanction pécuniaire infligée par le distributeur lorsqu'il estime que les conditions de la livraison des produits ne sont pas conformes à son attente, en termes de délai (livraison tardive) ou de conformité des produits (quantités manquantes, produits endommagés, etc.). Très difficilement négociables et répondant à des niveaux de service de plus en plus difficiles à atteindre, les pénalités logistiques sont devenues un problème majeur pour les entreprises de l'alimentation.*

### Résultats du 1<sup>er</sup> Audit ANIA consacré aux pénalités logistiques (été 2021)

1. 39 % des entreprises sondées font actuellement l'objet de pénalités logistiques.
2. Les demandes formulées par les distributeurs au titre des pénalités logistiques représentaient **0,8 % en moyenne du chiffre d'affaires des industriels en 2020.**
3. Si ces demandes font par la suite l'objet de discussions entre les parties, les sommes concernées représentent toutefois in fine, en moyenne, **une charge financière en moyenne de 0,4 % du chiffre d'affaires des entreprises de l'alimentation, soit plus de 200 millions d'euros pour l'ensemble des entreprises alimentaires.**
4. Ces dernières années, les pénalités logistiques ont connu **une inflation majeure, et sont bien souvent abusives tant dans leur montant que dans le processus de pénalisation mis en place par les enseignes. En 3 ans, les pénalités réclamées aux industriels ont augmenté de 36 %.** En moyenne, en entreprise, près de **1,5 ETP (équivalent temps plein) est actuellement affecté à la gestion de ces pénalités !**

# 3- Quels surcoûts globaux pour les IAA ?

## Les autres sources de coûts pour les IAA... Fiscalité, charges...

Industrie alimentaire (source Insee, comptes trimestriels)		
(En mdE), source Insee	Remunérations et cotisations sociales	Impôts sur la production et la main d'œuvre
2007	24,27	10,65
2021	31,58	14,72
<b>Entre 2021/2007</b>	<b>30,1%</b>	<b>38,2%</b>
<b>Croissance annuelle</b>	<b>2,2%</b>	<b>2,7%</b>

→ Les frais de personnel et la fiscalité globale ont un poids significatif dans les coûts globaux des entreprises (23 %).

- Sur longue période, une partie des charges (rémunérations) semble suivre la dynamique de l'inflation globale (croissance annuelle de 2,2 % contre une inflation d'ensemble de 1,2 %).
- En revanche, les impôts sur la production ont très nettement accéléré depuis 10 ans (près de 3 % de croissance annuelle).

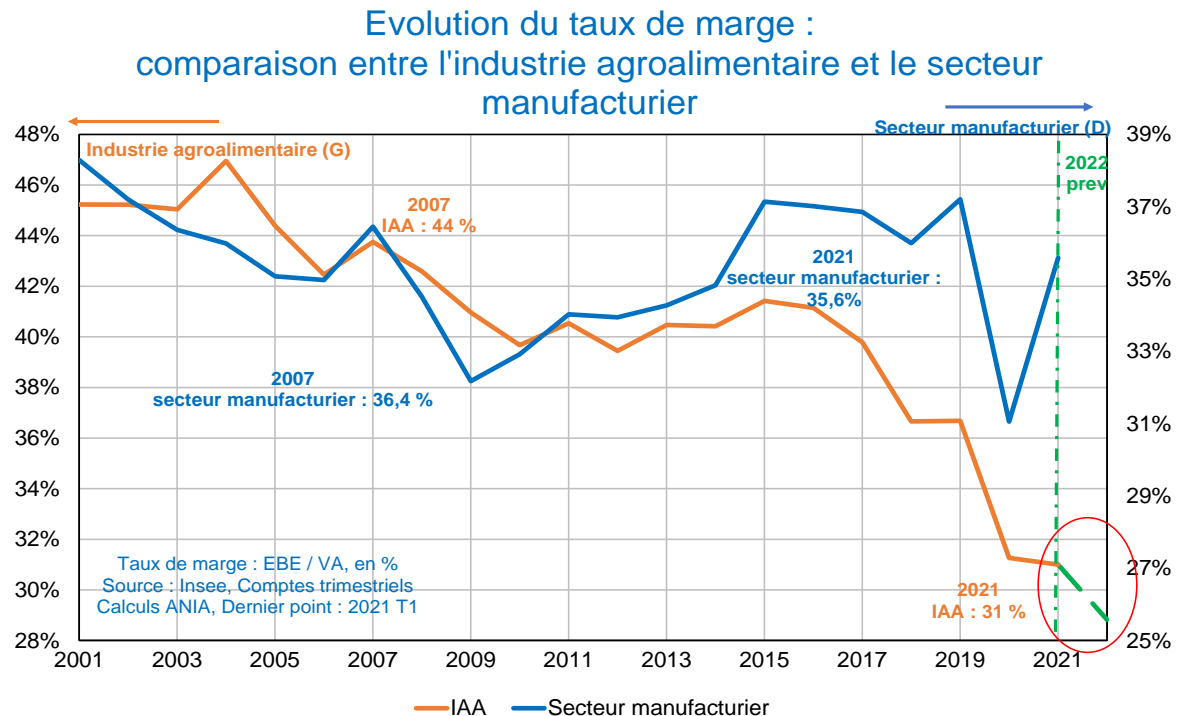
(en %), Source : Insee, IRI	Inflation PGC alimentaire (Cumulée)	Inflation globale Insee (tous secteurs) - Cumulée
Ensemble cumulé 2021/2007	<b>2,6%</b>	16,4%
<b>Croissance annuelle moyenne</b>	0,2%	1,2%

→ Depuis 2007 les prix alimentaires sont restés quasiment stables (croissance annuelle des prix limitée à 0,2 %) lorsque l'inflation globale a progressé de 16,4 % au total (soit 1,2 % par an). Cette divergence de l'inflation alimentaire par rapport à l'inflation globale a généré une profonde destruction de valeur et de marges pour l'ensemble de la filière alimentaire.

# 4- Quelles perspectives ?

## Une destruction de valeur d'ores et déjà redoutée par les industriels...

- Très inquiets quant à l'évolution actuelle du prix des matières et sa non prise en compte dans les prix de détail, les industriels anticipent une nouvelle destruction de valeur et de marges pour 2022 (-7 % de pertes anticipées).
- Ramenée au niveau de marge actuellement observé pour le secteur alimentaire, la perte se chiffrerait à plus de 900 millions sur un an, surpassant la perte enregistrée lors des précédents épisodes d'inflation des matières premières (perte de marges de 600 millions d'euros en 2008).



# 4- Quelles perspectives ?

Une équation particulièrement complexe à résoudre pour les entreprises



**Ambition : Regagner en souveraineté agro-alimentaire, en réduisant nos dépendances.**

*Des besoins d'investissements colossaux pour le secteur agroalimentaire pour assurer le défi transition écologique (décarbonation, loi AGEC) et numérique tout en renforçant la résilience de des entreprises.*

**→ Un besoin d'investissement estimé à plus de 11 milliards d'euros pour la filière alimentaire à court et moyen terme**



*Contexte de crise des matières premières, déflation en rayons, inflation des pénalités logistiques pour les fournisseurs, tensions sur les emballages et le transport*



**→ Une destruction de valeur déjà anticipée à plus de 1 milliard d'euros pour le secteur agroalimentaire**

# Contact presse

Sophie Ionascu

Service communication

[sionascu@ania.net](mailto:sionascu@ania.net) - 06 81 17 94 60

---

Association Nationale des Industries Alimentaires

9 boulevard Malesherbes

75008 Paris

+33 (0)1 53 83 86 00

[www.ania.net](http://www.ania.net)

